

PLATEFORMES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE ALPES

Atelier PLUI Chambéry-7 mars 2018

LE DISPOSITIF NATIONAL ET LE CONTEXTE RÉGIONAL

LE DISPOSITIF PTRE

Un cadre national :

- La loi TECV cadre le service public de la performance énergétique de l'habitat (SPEEH)
 - L'article 22 précise que celui-ci est mis en place au sein des PTRE et énonce ses principales missions
 - L'article 188 cible les régions comme entités devant organiser et piloter le SPEEH

Mais la loi ne précise pas :

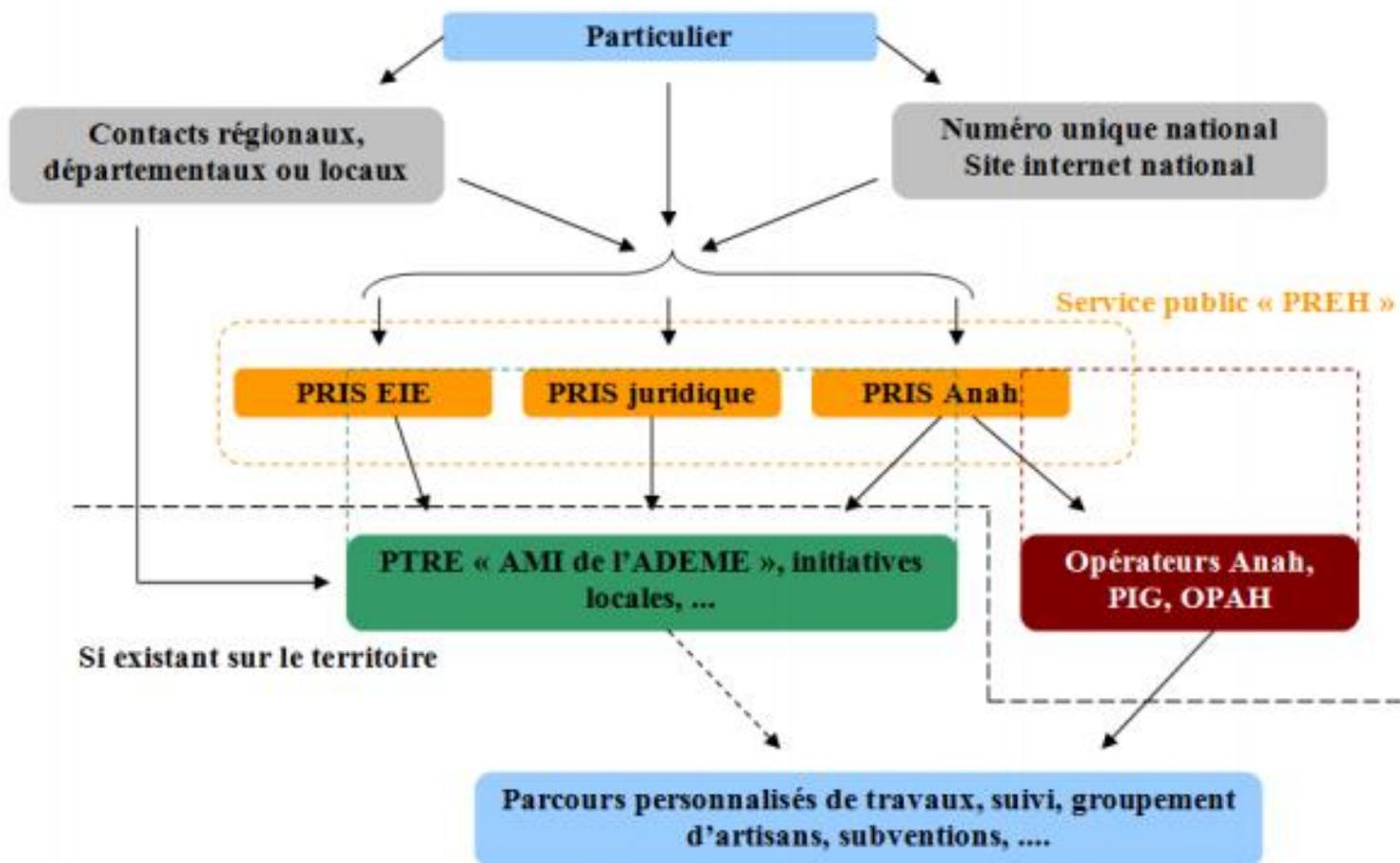
- Le contenu exact du SPEEH et notamment le rôle des PTRE dans le parcours de rénovation du particulier
- Les modalités de mise en place de ce service public
- Les modalités de pilotage et suivi du SPEEH et de ses évolutions

Un Appel à Manifestation d'Intérêt Régional

- **L'AMI a été lancé en 2014** par l'ADEME et la Région pour les collectivités territoriales souhaitant mettre en place des modèles de PTRE
- Les EPCI devait soumettre un dossier de candidature comprenant notamment une étude de préfiguration
- **Pas de modèle de PTRE imposé**, les EPCI étant libres d'expérimenter et de proposer de services en fonction de leur propres objectifs et selon les conclusions de l'étude de préfiguration
- **2 exigences toutefois en filigrane : performances et massification**

LE DISPOSITIF PTRE

Un dispositif dans une organisation complexe :



Organigramme de l'organisation actuelle

LES GRANDS OBJECTIFS DES PTRE – principes généraux

Massification

Encourager la multiplication des projets

Projets ambitieux

Favoriser la performance énergétique des projets

LES GRANDES MISSIONS DES PTRE

Dynamiser le marché de la rénovation énergétique ambitieuse :

- Communiquer/sensibiliser pour encourager la **demande** particuliers
- Mobiliser les professionnels du BTP pour faire émerger une **offre de rénovation** globale
- Mobiliser les partenaires bancaires pour faire émerger une **offre de financement** soutenable

Faire émerger un « **Guichet unique** » de la rénovation

- **Coordination** des différents **acteurs et dispositifs** (PRIS/EIE/ANAH, aides mobilisables)

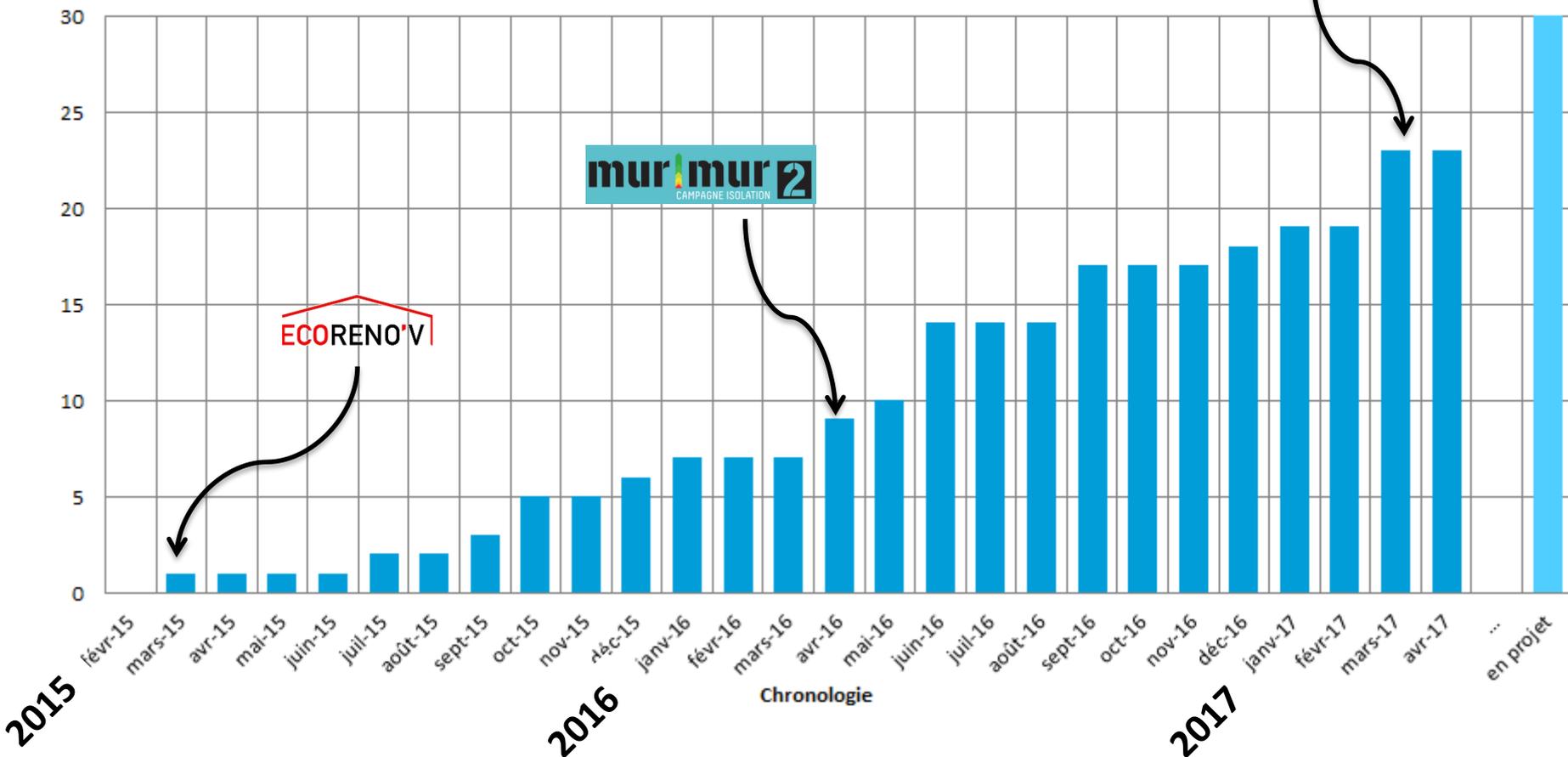
Accompagner et suivre les projets le « **Tiers de confiance** » :

- Aide au **choix** des travaux
- Aide à la **consultation** des entreprises
- Aide au **suivi** des travaux
- **Prise en main** du logement

LES FORCES EN PRÉSENCE : LE CONTEXTE RÉGIONAL

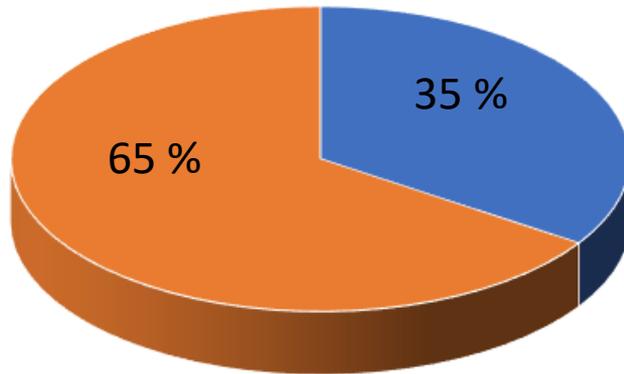
Evolution du nombre de PTRE de la région AURA

Nombre de
PTRE
opérationnelles



Les enjeux de la rénovation sur le Grand Chambéry

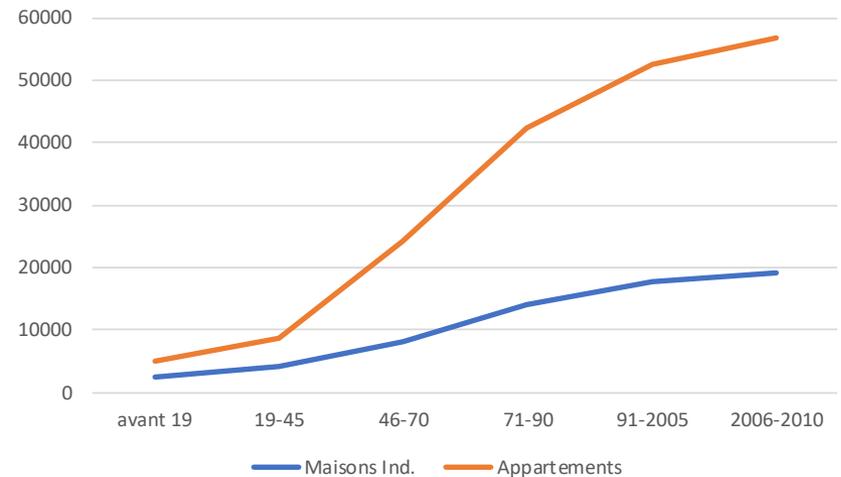
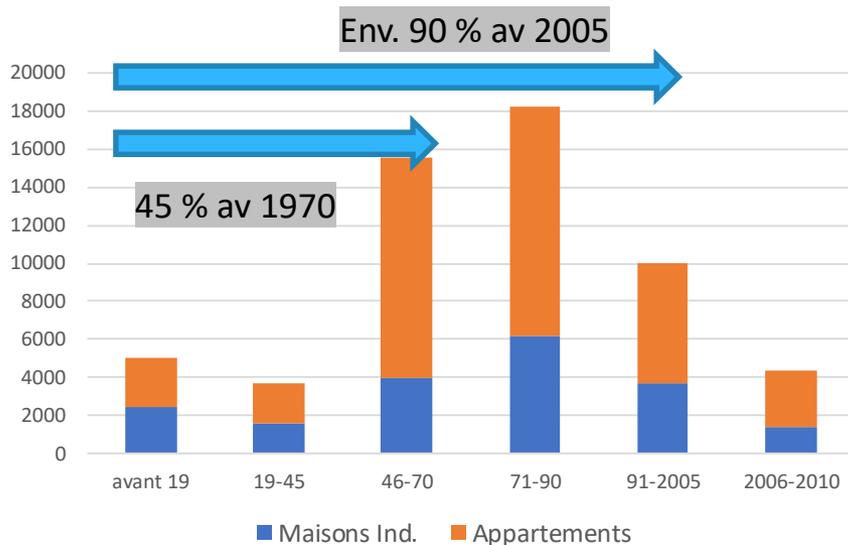
Environ 67 000 logements



Env. **1/3** des consommations du territoire et **25 %** des émissions de GES.

Consommation moyenne du parc = 17 MWh par logement dont 11,5 MWh pour le chauffage

■ Maisons ■ Appartements



LES GRANDES FAMILLES DE PTRE

LES GRANDES FAMILLES DE PTRE

La plateforme « DORéMI »



TERRITOIRE

- ✓ *Plutôt rural*

CIBLE

- ✓ *Maisons individuelles*
- ✓ *Public (plutôt) aisé*
- ✓ *Prise en compte des publics modestes*

AMBITIONS :

- ✓ *Rénovations très qualitatives (performance BBC)*
- ✓ *Objectifs quantitatifs modérés*

STRATEGIE :

- ✓ *Mobilisation des professionnels importante*
- ✓ *Accompagnement lourd des particuliers*

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Engagement politique local fort pour « un service public de la rénovation énergétique »

LES GRANDES FAMILLES DE PTRE



La plateforme « dématérialisée »

TERRITOIRE :

- ✓ *Plutôt urbain*

CIBLE :

- ✓ *Maisons individuelles et copropriété*
- ✓ *Public aisé, familial avec l'usage d'internet*

STRATEGIE :

- ✓ *Investissements lourds dans les outils de dématérialisation*
- ✓ *Budget communication important*
- ✓ *Accompagnement léger des particuliers*

AMBITIONS :

- ✓ *Objectifs quantitatifs importants*
- ✓ *Peu d'ambitions qualitatives*

FACTEURS DE RÉUSSITE :

- *Marché de la rénovation bien organisé*
- *Public averti*

LES GRANDES FAMILLES DE PTRE



La plateforme « copro »

TERRITOIRE :

- ✓ Urbain

CIBLE

- ✓ Copropriété
- ✓ Public aisé et modeste
- ✓ Propriétaire bailleurs et occupants

STRATEGIE :

- ✓ Budget d'études élevé
- ✓ Equipement en outils opérationnel
- ✓ Communication
- ✓ Mobilisation forte des acteurs financiers

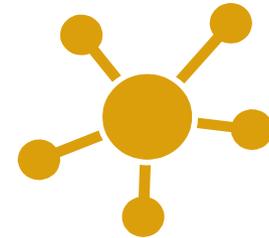
AMBITIONS :

- ✓ Objectifs quantitatifs très importants

FACTEURS DE RÉUSSITE :

- Grandes métropoles
- Expertise en interne mobilisable

LES GRANDES FAMILLES DE PTRE



La plateforme mixte

TERRITOIRE :

- ✓ Mixte : urbain et rural

CIBLE

- ✓ Maisons individuelles et copropriété
- ✓ Public aisé et modeste

STRATEGIE :

- ✓ Peu tranchée

AMBITIONS :

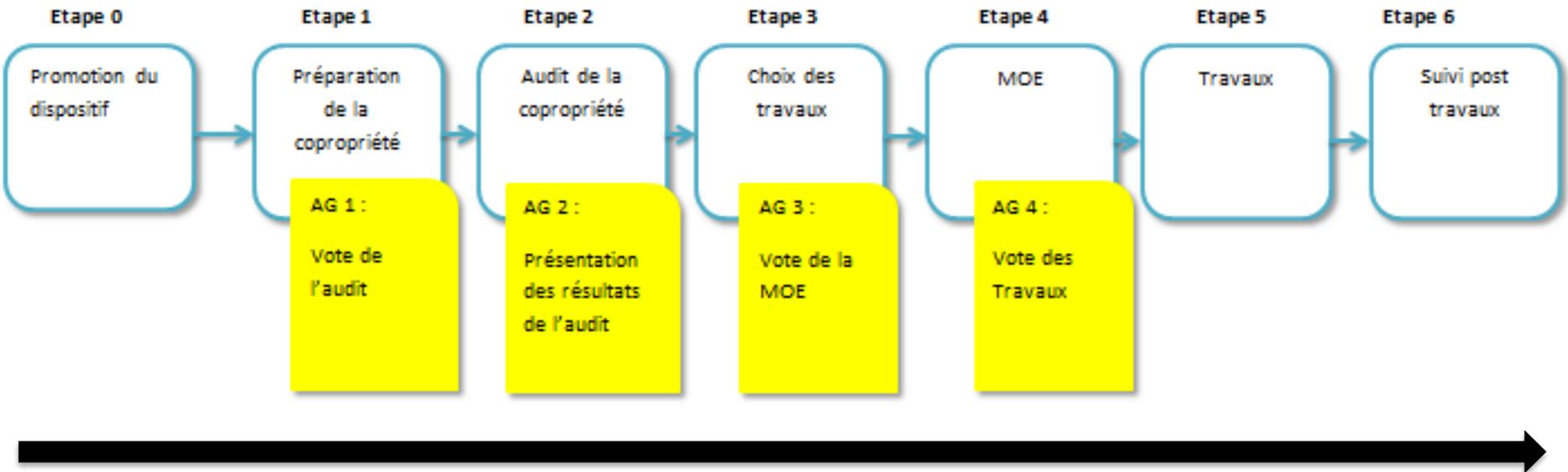
- ✓ Objectifs quantitatifs et qualitatifs

FACTEURS DE RÉUSSITE :

- Aide locale incitative

LES ACCOMPAGNEMENTS TYPES

ACCOMPAGNEMENT EN COPROPRIETE



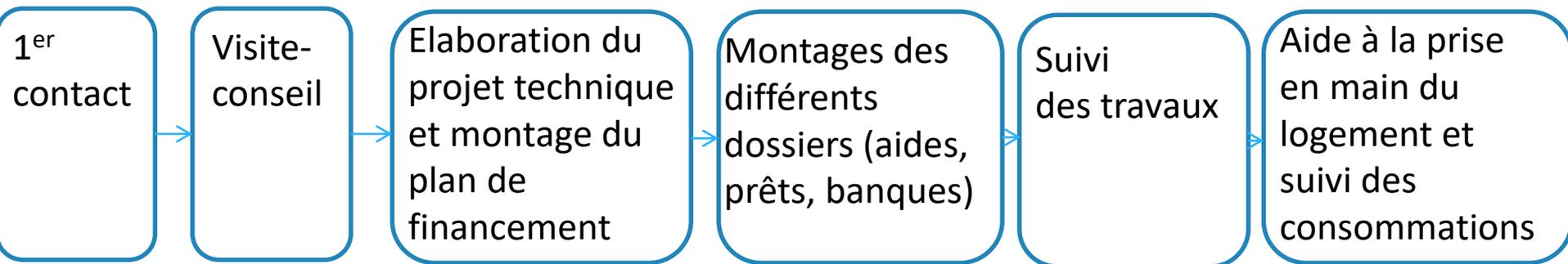
4 ans

Durée moyenne d'un projet de rénovation en copropriété

2h

Temps moyen passé sur un dossier déclaré par MURMUR 2

ACCOMPAGNEMENT EN MAISON INDIVIDUELLE (MI)



De 1 à 3 ans

Durée d'un projet en MI

De 4h à 6 jours

Temps passé sur un dossier en MI

QUELQUES RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS

Des résultats encourageants qui doivent se consolider avec la montée en puissance du dispositif

7 000 ménages accompagnés en 2017 par les PTRE

- 30 % des objectifs initiaux ;
- Montée en puissance qui est longue

4 000 rénovations engagées

- Un taux de transformation plus important que prévu

D'une vision « cible » à un questionnement sur le positionnement stratégique

Exemplarité

Actions centrées sur un parcours d'accompagnement individuel lourd

Accompagnement centré sur les performances énergétiques

Accompagnement structuré au niveau de l'amélioration de l'habitat (Travaux embarqués)

Actions centrées autour de l'animation de l'écosystème local de la rénovation

Massification



Les conditions de réussite des PTRE...

quelques pistes....



Meilleure lisibilité du dispositif dans la jungle de l'organisation existante



Mise en place d'une stratégie claire et d'un plan d'actions en cohérence avec cette stratégie



Partenariats et dialogues efficaces avec l'ensemble des parties prenantes et acteurs de la rénovation énergétique



Une politique logement et d'aménagement du territoire en phase avec les objectifs de réduction de consommation d'énergie et un règlement d'urbanisme qui favorise et encourage la rénovation énergétique

Merci de votre attention